



Infor Jeunes Dernière ligne droite pour l'inscription des étudiants étrangers (hors-UE) à l'Université

Les étudiants étrangers de nationalité hors Union européenne qui ne résident pas en Belgique, qui souhaitent s'inscrire à l'université et qui ne sont pas assimilés aux ressortissants européens (voir article 3 du [Décret du 11/04/2014 \(mis à jour 29/07/2016\) adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur](#)) ont jusqu'au 30 avril pour effectuer cette inscription.

En ce qui concerne l'inscription en haute école, la date limite varie en fonction de chaque établissement.

[Pour plus d'informations sur le fait de venir étudier en Belgique](#)